Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 24

Vereinsnachrichten: Die Beschäftigung der Kriegsgefangenen und Zivilinternierten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Die Beschäftigung der Kriegsgefangenen und Zivilinternierten

Deutsche Kriegsgefangene in Kanada haben schon vor einiger Zeit Farmen gegründet, die sie auf eigene Rechnung betreiben. Die Erzeugnisse dieser Güter bilden eine wertvolle Ergänzung der Lagerkost. Die Delegation des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Kanada teilte nun kürzlich mit, dass sich dort deutsche Kriegsgefangene auch mit der Herstellung von Heringkonserven beschäftigen. Die von ihnen eingerichtete kleine Fabrik liefert im Monat durchschnittlich 3000 kg Fischkonserven, die von den Insassen der benachbarten Lager sehr geschätzt werden.

Amtliche Mitteilung

Der allgemeinen Lage Rechnung tragend, hat der Bundesrat im Einvernehmen mit dem General die militärische Bereitschaft unserer Armee durch eine zusätzliche Einberufung von Truppen verstärkt.

Les organisations sanitaires et leur coordination (1ère suite)

Par le lt.-colonel Schitlowsky.

Mais il en restait suffisamment pour justifier la préparation d'autres mesures encore, car, entre temps, le bombardement massif des villes avait pris un caractère de brutalité insoupçonnée, et il fallait à tout prix éviter la panique parmi la population. Aussi, le Conseil fédéral, sur la proposition du Service de santé de l'armée et de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, par son arrêté du 9 avril 1943, sur l'aide à la population en cas de bombardement, a-t-il ordonné toute une série de précautions à prendre, entre autres — ce qui nous intéresse ici tout particulièrement — celles qui se rapportent au Service sanitaire.

Egalement proposé par le Service de santé de l'armée et de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, l'arrêté du Conseil fédéral du 29 juillet 1943 prévoit pour toutes les communes l'obligation de créer des postes sanitaires résistant à l'écroulement des murs, à l'abri des éclats d'obus et étanches aux gaz de combat. En outre, il les oblige à se procurer au prorata du nombre des habitants, une quantité déterminée d'instruments médicaux, d'objets de transport et d'hospitalisation, ainsi que des médicaments indispensables et du matériel et objets usuels de pansements.

Après avoir mentionné les Organisations sanitaires, essayons de les résumer en quelques traits essentiels:

D'une part, nous avons les Organisations militaires: le Service de santé de l'armée avec ses formations auxiliaires fournies par la Croix-Rouge suisse, la Société des troupes du service de santé, l'Alliance suisse des samaritains, l'Alliance des gardes-malades et l'Association des établissements pour malades, la Protection antiaérienne, le personnel sanitaire des gardes locales.

D'autre part, les Organisations *civiles:* fédérales (p. ex. Service sanitaire frontière) cantonales et communales (secours civil).

Toutes ont des buts soit généraux, soit particuliers en vue de soigner selon les principes de la doctrine sanitaire les blessés et les malades, afin d'en sauver le plus grand nombre et de réduire au minimum les dommages permanents quant à leur santé future. Toutes ont ceci de caractéristique qu'elles jouissent au point de vue de leur construction administrative d'une individualité très marquée, ce qui nous permet précisément de parler soit du Service de santé de l'armée, et du Service sanitaire P. A., soit du Service sanitaire des gardes locales, ou encore du Service de secours.

Ces désignations diverses permettent d'emblée de les distinguer les unes des autres. Quand on considère le Service de santé de l'armée, on voit son développement historique à travers les siècles, on conçoit jusqu'aux moindres détails la raison d'être de chacune de ses mesures, de tel de ses objets, de telle prescription. En songeant aux multiples missions de la Croix-Rouge et de ses organisations affiliées, on en saisit l'importance majeure. Il en est de même de la P. A., de la G. L., du Service de secours. Tout en poursuivant des buts semblables, elles ont des directions administratives particulières, des effectifs propres en hommes et femmes et des moyens à elles.

En face de cette diversité, nous nous trouvons placé devant le problème de la *coordination* des efforts de ces diverses organisations sanitaires. Il est évident qu'aucune à elle seule ne saurait accomplir utilement les missions qui se posent pour l'ensemble de notre pays. La guerre totale demande une mise en œuvre totale de nos moyens de défense sanitaire. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. Pour l'ensemble du pays, il ne servirait pas à grand'chose de constater que telle ou telle organisation est capable d'arriver à des «Spitzenleistungen», tandis que d'autres pêcheraient par une insuffisance manifeste. S'il y a un domaine où il faut atteindre, non pas des résultats exceptionnels, des «records», mais une moyenne de rendement aussi élevée que possible, c'est bien celui de l'effort sanitaire national. Il y va de l'ensemble de notre peuple et non pas de la gloire de telle ou telle autre organisation.

Combien de fois avons-nous constaté, précisément lors de nos tournées de coordination dans les villes de 3 cantons qui possèdent une P. A., et une G. L. et un Service de secours, que les différentes instances s'ignoraient les unes les autres, se trouvant tout étonnées d'être mises en présence dans une tâche pourtant commune! Chaque chef de service avait bien une idée de ce qu'il fallait faire — il connaissait bien ses textes légaux — et déployait de gros efforts pour monter son affaire en personnel et matériel, mais se heurtait à des difficultés dont il ignorait les causes.

On peut se demander ce qu'il faut faire pour empêcher les désavantages de l'incoordination qui forcément doivent conduire à un moment donné au désordre, à la gabegie, par conséquent à la faillite de nos efforts pourtant si sincères.

Faut-il à l'instar de ce qui se passe dans d'autres Etats, centraliser ces organisations, n'en faire qu'une seule, réunir le tout sous un seul bonnet qui ordonne et dirige l'ensemble et les parties en passant outre à tout l'individualisme qui caractérise notre mentalité suisse? La question à peine posée, nous en voyons les graves inconvénients. Tout d'abord naîtraient des difficultés insurmontables lorsqu'il faudrait imposer aux populations si diverses de la montagne et de ses vallées, à celles de la plaine, à celles qui parlent des langues différentes, une seule manière de voir, une seule et unique manière de faire. Ensuite, une telle centralisation serait en contradiction avec l'idée de la défense nationale telle qu'elle est réalisée par le Réduit national, ensemble de contrées de secteurs et de sous-secteurs, comparable à un assemblage de cellules, dont chacune doit se suffire et se défendre par ses propres moyens.

Si donc une centralisation, c'est-à-dire la création d'un seul et unique service sanitaire en lieu et place des multiples organisations n'est ni souhaitable ni réalisable, il faut, par exclusion, arriver à une coordination de tous les efforts.

Que faut-il coordonner? Et comment? Quel est l'indice d'une coordination efficace? Voilà les problèmes qui se posent, problèmes auxquels il y a lieu, étant donné les circonstances, d'apporter une réponse immédiate.

En procédant du simple au compliqué, nous considérons tout d'abord le Service sanitaire dans un village de notre canton. Nous savons qu'il y existe une équipe de sanitaires composée essentiellement de femmes, dirigée par un chef. Elles ont suivi un cours d'instruction, elles ont reçu des directives générales et particulières, ce qui leur perpermettra de se tirer d'affaires pour le mieux lorsqu'elles devront soigner des blessés et prendre les mesures nécessaires en cas d'épidémies. Comme il n'y a qu'une seule équipe, il faut qu'elle sache tout faire, car il n'y a pas d'autre solution. Les gardes locaux, les habitants, tous ceux qui pourraient venir dans la localité ou être à proximité, doivent pouvoir y trouver le secours nécessaire. La question de la coordination ne s'y pose par conséquent même pas.

Regardons maintenant une petite ville qui possède les quatre organisations: service communal préexistant, P. A., G. L. et le Service de secours, organisations qui dépendent d'une part des autorités militaires, d'autre part des autorités civiles. Chacune, tâchant de faire pour le mieux, devra recruter du personnel pour ses besoins, et préparer d'avance le matériel sur lequel elle devra, le cas échéant, pouvoir compter. A part la P. A., qui peut recruter son personnel d'office, mais en nombre limité, et qui possède un matériel attribué d'office, les autres organisations doivent faire appel à la bonne volonté des gens. Lorsqu'on en déduit le nombre important des gardes des immeubles, on arrive très vite à épuiser le nombre des personnes disponibles. Aussi avons-nous reçu en maints endroits des plaintes du Service de secours qui n'arrive tout simplement pas à mettre sur pied son service médical, toutes les femmes ou presque étant déjà engagées ailleurs. Et celles qui pourraient s'engager sont trop souvent atteintes, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de *l'autopersuasion de sécurité* dont nous parlions au début de cet exposé. Chaque organisation voulant construire son service en ignorant ce que font les autres, amènerait fatalement un échec lorsqu'il s'agirait d'intervenir sérieusement. Il est donc absolument nécessaire que les chefs des diverses équipes sanitaires se connaissent tout d'abord et qu'elles s'entendent afin d'éviter un double emploi du personnel et une accumulation inutile de matériel. Il est naturel de confier la direction d'une entreprise à celui qui s'y prête le mieux par son intelligence et le savoir acquis. Il en est de même pour les organisations sanitaires dont nous parlions. Aussi appartiendra-t-il à la P. A. ainsi d'ailleurs que le prévoient les prescriptions, de réaliser la coordination de tous les services. En effet c'est bien le Service médical P. A. qui techniquement est le mieux préparé et organisé. Il dispose d'un médecin, quelquefois de deux, qui sont tout désignés pour ordonner et diriger les efforts. (A suivre)